

Association PI, Région 3 Lacs

Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier

PROCÈS-VERBAL

De l'Assemblée générale, du 30 mars 2023, au Château de Boudry

Le président	M. Boris Keller
Participants	16 membres, selon la liste des présences
Invités	C. von Däniken (CNAV)
Excusés	Plusieurs invités et membres, selon la liste des excusés
Secrétariat	Mme Florence Matthey (procès-verbal)

Ordre du jour

1. Appel et désignation des scrutateurs
 2. Procès-verbal de l'assemblée du 12 mai 2022
 3. Admissions et démissions
 4. Rapport du président
 5. Finances :
 - 5.1 Présentation des comptes 2022
 - 5.2 Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2022
 - 5.3 Présentation et approbation du budget 2023
 6. Avenir de PI 3 Lacs et modification des statuts
 7. Élections et nominations
 - 7.1 Élection des membres du comité
 - 7.2 Nomination de deux vérificateurs des comptes et d'un vérificateur-suppléant
 - 7.3 Nomination de deux représentants à l'AG de Vitiswiss
 - 7.4 **Nomination d'un vérificateur suppléant des comptes 2023 de Vitiswiss**
 8. Divers
-

1. Appel et désignation des scrutateurs

Le président ouvre la séance en saluant les invités et les membres.

Un point 7.4 pour la nomination d'un vérificateur-suppléant pour les comptes 2023 de Vitiswiss est ajouté. **Les membres approuvent l'ordre du jour.**

2. Procès-verbal de l'assemblée du 12 mai 2022

Les membres approuvent le procès-verbal à l'unanimité sans modification et avec remerciements à son auteure.

3. Admissions et démissions

Le président annonce les démissions suivantes pour l'année 2022 :

- Domaine Angelrath, Le Landeron
- Divernois Serge, Cornaux
- Perriard Claude-Alain, Boudry
- Fabian Krebs, St-Baise

Il n'y a pas de demande d'admission.

4. Rapport du président

Le président lit son rapport :

Merci à tous les membres et invités pour leur présence à cette assemblée générale. Après toutes ces péripéties et ce problème d'épidémie, que nous souhaitons derrière nous, la guerre toujours d'actualité, un tremblement de terre, une inflation galopante, et un flux migratoire qui pourraient à terme déstabiliser notre pays.

Mais en parallèle à ces mauvaises nouvelles nous avons vécu une année 2022 agréable, un manque d'eau s'est fait sentir dans les endroits sensibles mais à choisir entre 2021 et 2022 tous s'accorderait à dire 2022 !

Actuellement VITISWISS se trouve un peu en position d'attente : un gros chantier « Vin Suisse Durable » s'est mis en route qui a pour objectif de définir une norme nationale, un socle commun pour la durabilité, qui permet d'avoir une meilleure visibilité et de transmettre un message clair auprès du consommateur face à la multiplication des labels.

L'objectif de la branche est d'assurer 40% de part de marché à terme pour les vins suisses en Suisse. Pour 2023, grâce à une hausse de soutien de la Confédération, plus de 18 millions sont dévolus à la promotion, dont 9 millions avancés par la filière elle-même. La prochaine campagne de Swiss Wine Promotion « sans hésiter » s'axera sur la durabilité et le local.

Notre viticulture doit aussi contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Dans le canton de Vaud par exemple, des tests sont effectués sur des méthodes pour mesurer l'empreinte carbone réelle. À terme, l'objectif est de changer certaines pratiques pour permettre aux sols de mieux stocker le carbone et de diminuer les émissions polluantes. De plus en plus, des panneaux photovoltaïques sont installés et les tracteurs électriques seront bientôt opérationnels. La vitiviniculture doit se soumettre à des plans climat aussi bien cantonaux que fédéraux, très restrictifs.

Les décisions prises au sein de l'OFAG ne sont pas cohérentes et rationnelles notamment la question du marc qui exige de l'exploitant de le remettre sur le domaine, chose pas très sensée pour les caves coopératives. Des produits phytosanitaires sont supprimés de l'index phytosanitaires pour être à nouveau autorisés 4 ans plus tard sans restriction. Le permis de traiter et la fréquentation tous les 5 ans d'un cours à ce sujet est exigé. Dès 2026 le contrôle au moyen de la carte nominative des achats de produits est à mon sens une aberration. Des discussions autour d'une table sont souhaitées par VITISWISS afin de pouvoir discuter des sujets traités au sein de l'office avec les acteurs principaux de la branche.

Au niveau des reconversions BIO, un ralentissement se fait sentir autant en agriculture qu'en viticulture. Nous constatons que les marchés ne sont pas plus faciles pour l'un ou l'autre système de production et que le consommateur fait plus attention à son porte-monnaie et qu'il doit faire des choix. La démarche de VITISWISS avec son développement durable a toute sa raison d'être pour segmenter le marché.

Je suis persuadé que nous pouvons faire face aux défis si les acteurs de la branche sont prêts à collaborer ensemble. Il s'agit de partager les expériences menées dans les types de production afin de trouver ensemble des solutions. Cependant nous avons également besoin du soutien de la population. Pour finir j'aimerais remercier les membres du comité pour leur travail tout au long de l'année.

5. Finances

5.1 Présentation des comptes 2022

FLORENCE MATTHEY présente les comptes 2022 clôturés avec une perte de CHF 74.95. Le bilan au 31.12.2022 montre une fortune s'élevant à CHF 24'583.99.

5.2 Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2022

MM. ALEXANDRE DUBOIS et RUDOLF JUCKER, vérificateurs de comptes, font lecture de leur rapport à l'assemblée. Il en ressort que les comptes ont été vérifiés le 22 mars 2023 et qu'ils sont correctement tenus. Il est demandé à l'assemblée de les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité. Les vérificateurs relèvent toutefois que des mesures (frais de rappel) devraient être prise à l'encontre des membres qui tardent à payer leurs cotisations.

La remarque des vérificateurs sera examinée par le comité. Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité.

5.3 Présentation et approbation du budget 2023

Mme FLORENCE MATTHEY présente le budget 2023 qui prévoit un bénéfice de CHF 250.-.

Le budget 2023 est accepté à l'unanimité tel que présenté.

6. Avenir de PI3Lacs

Comme demandé par l'assemblée générale du 12 mai 2022, le comité PI3Lacs s'est réuni afin d'apporter à l'assemblée une proposition concrète concernant l'avenir de PI3Lacs. Suite aux discussions au sein du comité, il s'avère qu'une prise de décision concrète concernant l'avenir de PI3lacs est difficile car conditionnée au projet viticulture durable de l'OFAG qui impactera directement Vitiswiss et Vinatura.

Ainsi, le comité propose de ne pas restreindre le nombre de membres au comité PI3lacs dans les statuts afin de permettre d'intégrer les membres intéressés aux réflexions en cours. Le projet de modification de l'Art. 10 des statuts est présenté à l'assemblée : *"Le comité se compose de ~~7~~ au moins de 5 membres"*. Au vu des incertitudes, le comité propose de ne pas apporter d'autres modifications des statuts pour le moment.

La modification des statuts est acceptée à l'unanimité.

7. Élections et nominations

7.1 Élection des membres du comité

Suite aux modifications des statuts les membres du comité sont proposés, sans nouvelle présentation : BORIS KELLER, président, YANN VANVLAENDEREN, vice-président, CLAUDE BESSON, OLIVIER BRUNNER, CLAUDE AUBERSON.

L'élection en bloc du comité est acceptée à l'unanimité par un applaudissement.

7.2 Nomination de deux vérificateurs des comptes et d'un vérificateur-suppléant

MM. RUDOLF JUCKER et ALEXANDRE DUBOIS sont titulaires pour la vérification des comptes 2023. M. RENÉ-PIERRE NICOLET est nommé vérificateur-suppléant.

7.3 Nomination de deux représentants à l'AG de Vitiswiss

L'assemblée générale de VITISWISS aura lieu le mardi 18 avril 2023 à Bellinzone. **Deux représentants seront encore nommés ultérieurement.**

7.4 Nomination de vérificateur-suppléant pour les comptes 2023 de Vitiswiss

M. CLAUDE AUBERSON est nommé vérificateur-suppléant pour les comptes 2023 de Vitiswiss.

8. Divers

Rien n'est ajouté.

Secrétariat de l'Association PI région 3 Lacs
Florence Matthey